

L'ASSURANCE MORTALITE DU CHEVAL

A. DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Le cheval _____ a-t-il été victime d'un accident ? OUI NON

Dans l'affirmative, lequel ?

Quelles en ont été les conséquences ?

A quelle adresse le cheval _____ peut-il être visité ?

Signature de

L'ASSURANCE MORTALITE DU CHEVAL

B. CERTIFICAT PREALABLE A L'ASSURANCE (destiné au vétérinaire)

Je soussigné _____ Docteur vétérinaire à _____

Déclare avoir examiné le cheval

Appartenant à _____

Après examen des différents appareils : cardio-vasculaire - digestif - locomoteur - pulmonaire et respiratoire de sens :

- Appréciation générale de l'état de santé du cheval : NORMAL ANORMAL

- Appareil cardio-vasculaire : NORMAL ANORMAL

- Appareil respiratoire : NORMAL ANORMAL

- Appareil locomoteur : NORMAL ANORMAL

- Appareil digestif :

- Ce cheval est-il sujet à des coliques ? : OUI NON

- Date de la dernière vermifugation : _____

- Les vaccinations sont-elles à jour ? OUI NON

- S'il s'agit d'une jument en gestation, depuis combien de mois l'est-elle ? : _____

- Les précédentes gestations et mises-bas ont-elles été normales ? OUI NON

Remarques particulières : _____

Je ne formule **aucune réserve sur le pronostic vital** du cheval

Je formule des **réserves sur le pronostic vital** du cheval, motivées par _____

Le (date) / /

Certifié sincère et véritable

Cachet du vétérinaire :

Signature du vétérinaire :

IMPORTANT

Le contrat doit prendre effet au plus tôt, le lendemain de la date de signature du certificat vétérinaire.
En présence de réserve sur le certificat vétérinaire, aucune garantie immédiate ne peut être délivrée.

DOCUMENT ORIGINEL A ENVOYER OU A FAXER :

Sarl VALANTIN-BERGER - EQUITANET - 4 Rue Etienne Dolet BP65 69170 Tarare cedex

Tél. : 04.74.63.83.32 Fax : 04.74.63.83.33 Email : equitanet@wanadoo.fr Site : www.equitanet.com

Sarl au capital de 450 000 € - Inscription au registre du commerce Lyon N°RCS : B488 227 133 000 11 - N° Orias : 07 010 485 - www.orias.fr
Garantie Responsabilité civile & garantie financière conformes aux articles L 530.1 & L 530.2 du Code des Assurances

